

Répertoire national des certifications professionnelles

Licence Professionnelle - Métiers de la santé : technologies (fiche nationale)

Active

N° de fiche

RNCP30114

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code(s) NSF :

- 312 : Commerce, vente

- 330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes

- 331 : Santé

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	Nom commercial	Site internet
Université de Bordeaux	-	http://www.u-bordeaux.fr (http://www.u-bordeaux.fr)
Université de Bretagne Occidentale - Brest	-	http://www.univ-brest.fr (http://www.univ-brest.fr)
Conservatoire national des arts et métiers	-	http://www.cnam.fr (http://www.cnam.fr)
Université de Bourgogne - Dijon	-	http://www.u-bourgogne.fr (http://www.u-bourgogne.fr)

Gestion des services

Université de Montpellier	-	http://www.umontpellier.fr (http://www.umontpellier.fr)
Aix-Marseille Université	-	http://www.univ-amu.fr (http://www.univ-amu.fr)
Université de Lorraine	-	http://www.univ-lorraine.fr (http://www.univ-lorraine.fr)
Université de Strasbourg	-	http://www.unistra.fr (http://www.unistra.fr)
Université de Lille	-	-
Sorbonne Université	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON	-	-
UNIVERSITE DE PARIS	-	-

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Activités visées :

- Réalisation d'examens à l'aide de l'instrumentation liée aux métiers de l'optique (lunetterie, basse vision), de la rééducation fonctionnelle (matériels médico-techniques), de l'imagerie ou du diagnostic biomédical
- Analyse des résultats d'examens de vision, d'imagerie, d'analyses médicales (instrumentation optique, nouvelles technologies, applications laser, microscopies...)
- Vente de matériels, assistance technique et maintenance (optique, contactologie, équipements spécifiques de basse-vision ou du handicap, appareils de laboratoire médical)
- Prise en compte de l'environnement professionnel, des contraintes économiques et techniques, de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité et de prise en charge, de qualité, d'éthique, de gestion et de comptabilité
- Management d'une équipe technique de vente de matériels spécialisés

Compétences attestées :

- Procéder à une analyse (examen de vision, technique d'imagerie, de biologie médi

Gestion des services

effectuer des mesures à l'aide d'instruments ou d'appareillages spécifiques

- Apporter une assistance technique en optique ophtalmique (contactologie, basse vision), en imagerie (microscopie), en rééducation fonctionnelle ou en biologie médicale
- Appréhender les dispositifs techniques et produits proposés par le(s) fabricant(s) afin de savoir choisir la solution la mieux adaptée

- Adapter des appareils et effectuer les ajustements nécessaires, diagnostiquer des pannes

- Conseiller et informer les clients

- Maîtriser les techniques de ventes et les éléments linguistiques associés en anglais

- Communiquer dans le cadre d'une assistance technique ou d'une démarche de vente et promouvoir le métier dans différentes structures (presse spécialisée, salons professionnels, conférences ...)

- Assurer la gestion et le suivi des commandes et des stocks.

· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

· Développer une argumentation avec esprit critique.

· Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

· Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

· Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

· Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

Gestion des services

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP30114BC01 Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. 	
RNCP30114BC02 Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec 	Gestion des services

	esprit critique.	
RNCP30114BC03 Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. 	
RNCP30114BC04 Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. · Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. · Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. 	
RNCP30114BC05 Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. 	
RNCP30114BC06 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à une analyse (examen de vision, technique d'imagerie, de biologie médicale...) et effectuer des mesures à 	Gestion des services

apporter des conseils.	l'aide d'instruments ou d'appareillages spécifiques	
RNCP30114BC07 Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter des appareils et effectuer les ajustements nécessaires, diagnostiquer des pannes 	
RNCP30114BC08 Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller et informer les clients • Maîtriser les techniques de ventes et les éléments linguistiques associés en anglais • Communiquer dans le cadre d'une assistance technique ou d'une démarche de vente et promouvoir le métier dans différentes structures (presse spécialisée, salons professionnels, conférences ...) 	
RNCP30114BC09 Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la gestion et le suivi des commandes et des stocks. 	
RNCP30114BC10 Conception de produits/services	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une assistance technique en optique ophtalmique (contactologie, basse vision), en imagerie (microscopie), en rééducation fonctionnelle ou en biologie médicale • Appréhender les dispositifs techniques et produits proposé par le(s) fabricant(s) afin de savoir choisir la solution la mieux adaptée 	

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- G : Commerce
- Q : Santé humaine et action sociale

Type d'emplois accessibles :

- Assistant dans un cabinet d'ophtalmologistes ou un centre basse-vision
- Opticien optométriste
- Opticien conseil basses visions
- Opticien-lunetier spécialiste en basse-vision
- Responsable d'une agence de vente ou de location de matériels médico-techniques
- Responsable technique instrumentation
- Responsable technique optique basse-vision
- Responsable commercial de magasin d'optique
- Technico-commercial

Code(s) ROME :

- J1405 - Optique - lunetterie
- D1405 - Conseil en information médicale
- H1210 - Intervention technique en études, recherche et développement
- H1101 - Assistance et support technique client

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-

Par expérience

X

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du <small>Gestion des services</small>

national de licence professionnelle

- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016 Sorbonne Université, arrêté du : 29/07/2016 Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Besançon, arrêté du : 17/09/2019 Université de Paris, arrêté du : 02/03/2020

Référence autres (passerelles...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	-Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 - Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Date d'échéance de l'enregistrement	01-01-2024
-------------------------------------	------------

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université de Bordeaux (http://u-bordeaux.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Université de Bretagne Occidentale - Brest (http://univ-brest.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Conservatoire national des arts et métiers (http://cnam.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Université de Bourgogne - Dijon (http://u-bourgogne.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Université de Montpellier (http://umontpellier.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Aix-Marseille Université (http://univ-amu.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Université de Lorraine (http://univ-lorraine.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Université de Strasbourg (https://www.unistra.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Université de Lille (https://www.univ-lille.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Sorbonne Université (https://www.sorbonne-universite.fr/licence_professionnelle/metiers_de_la_sante_technologies)

Le certificateur n'habilite aucun organisme préparant à la certification

Fiche au format antérieur au 01/01/2019

(<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/enregistrementDroit/downloadAncFormat/16507>)